



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 31 juillet 2023
(OR. en)**

**12240/23
ADD 1**

**POLMAR 46
POLGEN 110
COMAR 33
ENER 461
ENV 901
MARE 17
MAR 102
PECHE 313
SUSTDEV 112
TRANS 323
CFSP/PESC 1140
CSDP/PSDC 591**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	SWD(2023) 282 final
Objet:	DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION sur le réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet)

Les délégations trouveront ci-joint le document SWD(2023) 282 final.

p.j.: SWD(2023) 282 final



Bruxelles, le 26.7.2023
SWD(2023) 282 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

sur le

réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet)

{SWD(2023) 281 final}

Introduction

Qu'est-ce qu'EMODnet?

Dans la communication de la Commission intitulée «*Connaissance du milieu marin 2020*»⁽¹⁾, publiée en 2010, le réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet) est défini comme un réseau d'organisations marines qui servirait de point d'entrée unique pour accéder aux données sur le milieu marin tirées des observations *in situ*, des études ou des échantillonnages provenant des centaines de bases de données conservées dans l'ensemble de l'UE et les consulter.

Aujourd'hui, EMODnet est un partenariat qui rassemble plus de 120 organisations qui fournissent un accès aux données, produits et services de données sur le milieu marin dans sept disciplines thématiques: bathymétrie, biologie, géologie, chimie, physique, habitats des fonds marins et activités humaines. Il suit les principes «FAIR» (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et met à disposition des données et des produits de données dont la qualité a été évaluée.

Dans quel cas EMODnet est-il utilisé et par qui?

Les universités et les instituts de recherche constituent le plus grand groupe d'utilisateurs d'EMODnet (61 %). Ils constatent que la recherche marine est nettement plus rapide et moins coûteuse, que la qualité de leur travail est améliorée et que les incertitudes sont réduites.

EMODnet est également utilisé par les organismes gouvernementaux nationaux, régionaux et locaux pour accéder, partager et réutiliser les données marines dans toute l'Union européenne, pour utiliser des produits de données facilement disponibles et pour accélérer leurs processus de planification et de prise de décision.

Le secteur privé est à l'origine d'environ un quart des téléchargements effectués à partir du portail EMODnet. Nombre de ces utilisateurs sont des petites et moyennes entreprises qui intègrent les données dans les services qu'elles fournissent à d'autres industries ou à des autorités publiques.

EMODnet alimente également l'Atlas européen des mers ⁽²⁾, qui met à la disposition des étudiants, des enseignants et du grand public un large éventail d'informations maritimes sous forme de cartes.

Des exemples de cas d'utilisation sont disponibles sur le site web d'EMODnet ⁽³⁾.

Objectif de l'évaluation et méthodologie

L'évaluation d'EMODnet était prévue dans la feuille de route ⁽⁴⁾. «*Connaissance du milieu marin 2020*».

COM(2010) 461.

² Atlas européen des mers: https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/atlas/maritime_atlas/#lang=FR;p=w;bkgd=1;theme=2:0.75;c=-1710667.4874239955.4504163.826347776;z=3.

³ <https://emodnet.ec.europa.eu/en/use-cases>

⁴ SWD(2014) 149.

Cette évaluation vise principalement à déterminer si les objectifs initiaux ont été atteints et sont toujours valables, à évaluer les performances d'EMODnet et à évaluer les progrès réalisés afin de permettre de réfléchir à l'avenir d'EMODnet. La Commission européenne a analysé les cinq critères d'évaluation standard: efficacité, efficience, pertinence, cohérence et valeur ajoutée de l'UE.

L'évaluation se concentre sur la période 2014-2020, qui correspond à la période de programmation du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et au cadre financier pluriannuel couvrant les mêmes années. Des éléments d'information provenant des textes officiels et des rapports contractuels annuels ont également été inclus pour les périodes allant de 2013 à 2014 et de 2020 à 2022 pour une meilleure compréhension et pour pouvoir tirer des conclusions pertinentes.

Aujourd'hui, EMODnet donne accès à des données et des connaissances sur toutes les mers et tous les océans des États membres côtiers de l'UE, ainsi que sur les mers et les océans bordant les pays voisins non membres de l'UE et les régions ultrapériphériques de l'UE. EMODnet fournit également des informations sur les pays enclavés, par exemple dans le domaine de l'aquaculture.

Quels étaient les résultats escomptés de l'intervention?

Justification de l'intervention

La Commission a décidé de créer EMODnet pour répondre à des besoins tels que la nécessité d'adopter une approche cohérente de la collecte des données marines, la nécessité d'éliminer les obstacles à l'application des données marines, la nécessité de permettre à la concurrence de fournir des produits et des services, et la nécessité d'atténuer l'incertitude. Conformément à ces besoins, les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels sont résumés dans le tableau 1, et les incidences attendues de l'action sont logiquement:

- une amélioration de la productivité;
- une innovation accrue; ainsi que
- une atténuation de l'incertitude.

Contexte politique plus large avant 2014

Les principales initiatives politiques ont été les suivantes:

- en 2008, la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»⁽⁵⁾ (DCSMM), qui invite les États membres à réaliser ou conserver un bon état écologique dans chaque région marine;
- en 2014, la directive sur la planification de l'espace maritime⁽⁶⁾, dont l'objectif est d'assurer la cohérence dans l'utilisation potentiellement concurrente de l'espace maritime, comme la pêche, l'aquaculture, le transport maritime, les énergies renouvelables, la conservation de la nature et d'autres utilisations. Le règlement FEAMP a également été adopté en 2014.

⁵ Directive 2008/56/CE.

⁶ La directive 2014/89/UE.

Point (s) de comparaison/évaluation des réalisations

Au début de la période d'évaluation (2014), EMODnet n'était pas encore opérationnel. Rechercher des données et obtenir l'autorisation de les utiliser prenait encore beaucoup de temps. Il était également difficile de rassembler différents types de données provenant de diverses sources en raison des différences dans les normes, les nomenclatures et les niveaux de référence. La résolution des données et la couverture des bassins maritimes étaient limitées. Les disciplines thématiques fonctionnaient de manière indépendante et le prototype EMODnet était peu utilisé en raison de la quantité limitée de données disponibles.

Comment la situation a-t-elle évolué au cours de la période d'évaluation ?

Les principales phases de développement peuvent être résumées comme suit :

2013-2015: réalisation de tests de résistance, mise à disposition du premier modèle numérique de terrain, mise en place du service d'ingestion pour accéder aux données en dehors du réseau;

- 2016-2017: amélioration de l'EMODnet dans les domaines de la géologie et des habitats des fonds marins, et élargissement du rôle du secrétariat;
- 2018-2019: mise en évidence des besoins des utilisateurs, utilisation dans le cadre des politiques de l'UE; et
- 2020-2021: utilisation accrue dans le cadre des politiques de l'UE.

Résultats de l'évaluation

Efficiences et efficacité

Pour quantifier l'efficacité et évaluer l'efficacité d'EMODnet, une étude d'évaluation externe ⁽⁷⁾ a apprécié les avantages par rapport aux gains attendus en termes de productivité, d'innovation et de précision des données.

Les avantages sont évidents en termes de productivité, c'est-à-dire de gain de temps pour les professionnels et les organisations. Par exemple, avant EMODnet, l'acquisition de données au niveau des bassins maritimes nécessitait de contacter des organisations dans tous les pays limitrophes d'un bassin maritime, de demander l'autorisation, d'accéder aux données pour, très probablement, les obtenir dans des qualités et formats différents. Grâce à EMODnet, il est possible d'accéder aux données en quelques clics.

EMODnet a également développé et mis à jour des produits de données au niveau de l'UE et au-delà lorsque cela est possible ⁽⁸⁾. L'un des principaux produits est le modèle numérique de terrain à l'échelle de l'UE. Il offre la meilleure résolution bathymétrique disponible pour les mers de l'UE et est utilisé dans différentes applications, notamment pour la modélisation marine et l'aménagement du territoire.

Il existe également des avantages évidents en termes d'innovation, c'est-à-dire de nouveaux produits, services et applications qui peuvent être développés à partir de données gratuites et

⁷ <https://data.europa.eu/doi/10.2771/3245>

⁸ <https://emodnet.ec.europa.eu/en/data-portfolio>

disponibles facilement. Aujourd'hui, plus de 100 cas d'utilisation sont répertoriés sur le site web d'EMODnet⁽⁹⁾.

L'amélioration de la précision des données grâce au processus de contrôle de la qualité constitue un autre avantage important. Cela permet de réduire l'incertitude liée aux différentes utilisations des données, ce qui présente également des avantages économiques. Par exemple, la réduction de l'incertitude peut avoir une incidence positive sur l'atténuation des risques d'inondation.

Dans l'ensemble, l'étude d'évaluation externe a permis de déterminer que les améliorations en termes de productivité, d'innovation et de précision ont généré des bénéfices cumulés de l'ordre de 20 fois le coût annuel. Entre 2014 et 2020, le financement fourni par le FEAMP s'est élevé à 51,3 millions d'EUR, soit 7,3 millions d'EUR par an. EMODnet n'a donc pas seulement contribué à atteindre ses objectifs, mais il est également efficient car il génère des bénéfices supérieurs à son coût.

Cohérence

Dès le départ, EMODnet a cherché à assurer la cohérence avec les politiques de l'UE telles que la directive INSPIRE⁽¹⁰⁾ et la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin». EMODnet est notamment utilisé dans le contexte du descripteur 10 de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» sur les déchets marins, où il contribue à la création d'une méthodologie de collecte normalisée et donne accès aux données agrégées des États membres. Avec l'évolution du contexte politique, EMODnet a également été adapté. Il contribue désormais également à la réalisation des objectifs de la directive sur la planification de l'espace maritime en mettant à disposition les plans d'aménagement de l'espace maritime de certains États membres sous une forme visuelle.

Les services EMODnet sont développés en étroite collaboration avec le service Copernicus de surveillance du milieu marin, alimentant une partie de son centre thématique in situ. Les produits EMODnet sont utilisés dans les modèles ou produits de prévision marine de Copernicus à des fins de validation et sont également fournis aux utilisateurs du service Copernicus de surveillance du milieu marin pour des recherches plus approfondies et des activités en aval.

Comment l'intervention de l'UE a-t-elle fait la différence?

Aujourd'hui, EMODnet fournit des données gratuites et ouvertes couvrant les 27 États membres et d'autres régions dans un format standardisé et facilite grandement la tâche de ses utilisateurs.

EMODnet est un outil précieux pour les services hydrographiques nationaux, les centres de recherche nationaux ou autres et les laboratoires universitaires qui effectuent des mesures et des études *in situ* coûteuses sur la température de l'eau, la pollution, la nature des fonds marins, les habitats, les activités humaines, etc. EMODnet est également très utile pour certaines obligations de déclaration des États membres (par exemple, dans le cadre de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» et de la directive sur la planification de l'espace maritime).

⁹ <https://emodnet.ec.europa.eu/en/use-cases>

¹⁰ Directive 2007/2/CE.

Sans EMODnet, un tel réseau de données n'existerait pas à l'échelle de l'UE et l'arrêt des activités aurait une incidence directe sur les avantages énumérés plus haut.

EMODnet respecte également le principe de subsidiarité. Les États membres conservent leur droit de décider de la manière dont ils gèrent les données au niveau national.

L'intervention est-elle toujours pertinente?

Au fil des ans, la Commission a adapté l'action pour y inclure de nouvelles politiques, par exemple la directive sur la planification de l'espace maritime en 2014, la directive sur les plastiques à usage unique en 2019 ou la mission de l'UE «Restaurer notre océan et nos eaux d'ici à 2030» en 2020.

Dans le contexte de la numérisation et d'initiatives telles que «Destination Terre» et le «jumeau numérique de l'océan», les données marines sont de plus en plus nécessaires, tout comme des coûts opérationnels réduits et un accès aux données marines plus rapide pour ceux qui les utilisent.

Avec toutes les politiques environnementales en place et à venir, il est plus que jamais nécessaire d'améliorer la qualité de la prise de décision publique à tous les niveaux en mettant à disposition des données de la meilleure qualité possible.

Conclusions

Le tableau 1 résume les incidences estimées d'EMODnet par rapport aux différents objectifs (+ signifiant une faible incidence, ++ une incidence moyenne et +++ une incidence élevée).

Objectifs généraux	
Soutenir les politiques de l'UE qui préservent, protègent et améliorent la qualité de l'environnement	+++
Renforcer les bases scientifiques et technologiques	+++
Utiliser les ressources de manière prudente et rationnelle	++
Soutenir la politique commune des transports	+
Mettre en place progressivement un espace de liberté, de justice et de sécurité	+
Accroître la productivité de la pêche	+
Soutenir un marché ouvert dans lequel la concurrence s'exerce librement	++
Objectifs spécifiques	
I. Réduire les coûts opérationnels et les retards	+++
a) Aider l'industrie privée à être compétitive dans l'économie mondiale	++

b) Améliorer la qualité du processus décisionnel public à tous les niveaux	++
c) Renforcer la recherche scientifique marine	+++
2. Accroître la concurrence entre les utilisateurs de données marines	++
3. Atténuer l'incertitude liée à la connaissance des océans et des mers	+++
4. Améliorer la connaissance du milieu marin pour la surveillance maritime, l'octroi de licences et la gestion des pêches	+
Objectifs opérationnels: Création et tenue à jour au niveau de l'UE	
1. Un répertoire des collections de données marines européennes avec une nomenclature commune et des formats communs	+++
2. Un ensemble de couches interopérables complètes pour les bassins maritimes européens	+++
3. Un processus axé sur les utilisateurs qui détermine les priorités en matière de collecte et d'assemblage des données	++

Tableau 1: Résumé de l'importance de l'incidence estimée par rapport aux différents objectifs

Enseignements tirés

Le développement progressif et la croissance du réseau ont donné lieu à des contrats multiples qui ne sont pas synchronisés et qui fonctionnent de manière indépendante. D'autres modes de contractualisation pourraient être étudiés, en conservant un aspect concurrentiel pour certains besoins, mais en officialisant le fait que certaines entités spécifiques sont nécessaires et ne peuvent pas être sélectionnées sur une base concurrentielle.

L'expérience a également démontré que la poursuite du développement informatique visant à faciliter l'accessibilité et la convivialité améliorerait encore davantage l'efficacité globale. D'autres mesures visant à renforcer la diffusion et l'engagement permettraient également à un nombre plus important de personnes de fournir et d'utiliser les données.

Outre la collecte de données selon une approche ascendante, il serait également utile de développer une approche descendante pour mieux répondre aux besoins politiques, par exemple afin de couvrir les bassins maritimes de manière plus cohérente et plus uniforme.

EMODnet a dû s'adapter à plusieurs reprises à l'évolution du contexte stratégique de l'UE. À l'avenir, cette flexibilité devrait être préservée pour permettre à EMODnet de couvrir de nouveaux domaines, de répondre à de nouveaux besoins et de continuer à développer des synergies en vue d'établir des rapports techniques dans le cadre des politiques de l'UE.

Une meilleure articulation entre EMODnet et le service Copernicus de surveillance du milieu marin renforcerait également la pertinence des deux services. EMODnet fournirait des données pour la validation et l'étalonnage et le service Copernicus de surveillance du milieu marin fournirait des informations dont la couverture ne peut pas être assurée par des mesures *in situ*.